Les approvisionnements d'énergie

Et comment le gouvernement fédéral a-t-il réagit? Il a demandé à la société Imperial Oil de faire directement affaire avec le Venezuela et de revenir au moins au niveau d'approvisionnement normal. Suivant les instructions de la compagnie Exxon, cette société a fait la nique au gouvernement et elle a accepté de rétablir seulement une partie des approvisionnements qui avaient été supprimés. Pour une fois, le gouvernement en a eu assez de se laisser marcher sur les pieds. Quant aux conservateurs, ils ont conseillé de laisser faire les compagnies privées, prétendant que celles-ci s'occuperaient de nous et qu'elles ne nous laisseraient pas dans le pétrin.

D'après la société Imperial Oil, il lui a fallu dépenser des sommes considérables pour la prospection pétrolière, mais sous les gouvernements libéraux et conservateurs qui se sont succédé, la société n'a rien eu à perdre, sinon l'argent des contribuables canadiens. A la fin de 1978, cette société devait aux Canadiens, et elle doit toujours d'ailleurs, la somme de 600 millions de dollars en impôts reportés. Elle s'est donné tellement de mal pour trouver du pétrole et elle a dû investir tellement de travail et d'argent qu'elle nous doit encore 600 millions de dollars.

De 1968 à 1978, la société Imperial Oil, digne rejeton du système de la libre entreprise, ardente protectrice de l'unité canadienne et de la confédération, a réalisé au Canada, des bénéfices de 2.2 milliards de dollars, déduction faite des impôts. Comme 70 p. 100 des actions de cette société appartiennent à la compagnie Exxon, celle-ci a ramassé 70 p. 100 des bénéfices. Autrement dit, en une décennie, la société Imperial Oil du Canada a rapporté environ 713 millions de dollars à la compagnie Exxon. C'est en réalité grâce aux Canadiens qu'elle a pu amasser cette somme rondelette.

En signe de gratitude pour avoir pu faire fortune dans un paradis de l'entreprise privée sous les gouvernements libéraux et conservateurs, Exxon a cessé de nous approvisionner en pétrole en provenance du Venezuela. C'est peut-être ce que les entrepreneurs privés, qu'on appelle libéraux et conservateurs, considèrent comme le comportement d'une honnête personne morale mais pour moi c'est une trahison honteuse.

Selon les conservateurs, pour régler le problème il suffirait de faire encore plus de largesses aux sociétés pétrolières et de les laisser se débrouiller. C'est ce que nous faisons depuis qu'on a découvert du pétrole à Turner Valley dans les années 1920. Elles ont accepté les largesses et elles se sont débrouillées à merveille, mais dans leur intérêt et non dans celui du Canada et des Canadiens.

Ce système n'a pas fonctionné jusqu'ici et il ne fonctionnera pas mieux maintenant. Le fait que Texaco, Shell et Exxon aient réagi favorablement à la proposition du parti conservateur est déjà un indice. D'après les protagonistes de l'entreprise privée ou de l'entreprise multinationale, les profits et le contrôle financier du secteur privé sont plus importants que les besoins du Canada et des Canadiens.

Le moment est venu de donner au Canada un droit de regard accru sur le secteur pétrolier. Petro-Canada devrait être l'unique société importatrice de pétrole du pays. Quand le ministre a refusé d'appuyer l'amendement de mon collègue, le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes), je me suis demandé si lui-même allait appuyer ce bill. Le gouvernement devrait faire de Petro-Canada la principale société pétrolière canadienne mandatée pour servir les intérêts des Canadiens

depuis le moment où le pétrole est extrait du sol jusqu'à son arrivée sur le marché.

Les prétendues sociétés privées parviendront quand même à fonctionner. Nous ne nous opposerons pas à ce qu'elles fassent des profits raisonnables, mais nous insisterons pour qu'elles paient sur ces profits un impôt raisonnable et non différé. Elles pourront s'occuper de la distribution du pétrole aux particuliers et nous emploierons leurs spécialistes en recherche et en forage. Nous embaucherons même certains de leur dirigeants pour gérer notre société d'État.

Par exemple, si je pouvais vivre assez longtemps pour voir un gouvernement néo-démocrate nationaliser le Canadien Pacifique, pour être nommé ministre des Transports, la première personne que j'embaucherais pour diriger cette société serait Ian Sinclair, l'actuel président du CP. Il connaît son affaire. Je lui fournirais tout simplement un autre cadre.

M. Leggatt: Et un traitement moins élevé aussi.

M. Benjamin: Oui, nous ne pourrions continuer à le payer 336,000 dollars par an, mais il se contenterait peut-être de moins. Je l'embaucherais à cause de ses connaissances et de son expérience à condition toutefois qu'il fasse fonctionner la société selon les modalités déterminées et je suis convaincu qu'il nous ferait un travail épatant. Notre expérience dans d'autres régions du Canada et l'expérience d'autres pays nous a enseigné cela.

Toute cette histoire des sociétés multinationales et de leurs activités dans au moins 20 pays aurait dû nous enseigner quelque chose. Quand nous regardons ce qui s'est passé dans les pays de l'Europe de l'Ouest, du Moyen-Orient, de l'Asie du sud-est, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, nous nous rendons compte qu'en général, les multinationales du pétrole les sept grandes, les sept sœurs qui possédaient leurs chasses gardées et auxquelles, comme mon collègue, le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), l'a si bien dit, le parti conservateur sert d'entremetteur depuis de nombreuses années—ont été reléguées, dans nombre de ces pays, au simple rang de main-d'œuvre à forfait. On les emploie, avec leur technologie, leur personnel et leur matériel, pour faire le travail pour le compte de sociétés nationales contrôlées par l'État tant dans des pays producteurs, comme le Venezuela, l'Irak et, dernièrement, l'Iran, que dans des pays importateurs comme la France, l'Italie ou la Norvège.

(2130)

Ces pays, qui représentent les tendances politiques les plus variées, ont jugé il y a bien des années qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient plus abandonner le contrôle et le destin de leur industrie pétrolière respective aux mains de sociétés dont le siège social se trouve aux États-Unis, à Londres, à Amsterdam ou à Genève. Aujourd'hui, nous subissons les conséquences de cette décision. Nous en avons subi les conséquences en 1973 et nous en subissons encore les conséquences en 1979.

Le ministre, ainsi que le parti et le gouvernement dont il se réclame, ont présenté à contrecœur une mesure que l'opposition officielle qualifie de socialisante. Ils voudraient qu'une porte soit en même temps ouverte et fermée sous le même rapport. Ils ne croient pas vraiment aux sociétés de la Couronne. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le ministre des Transports (M. Lang) qui, avec l'appui de ses collègues, s'efforce de remettre au secteur privé les aéroports, le CN et Air Canada qui appartiennent au secteur public. Non, les